

Séance du mardi 28 mai 2024

Date de la convocation: 24/05/2024

**Membres en
exercice : 14**

Présents : 7

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mai l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Anne COLLINOT,
Jean-Jacques DEBIEVE, Michèle MATHIEU, Catherine
PECHERY, Jacky PECHERY

Représentés : Joël BOISSIERE par Annick IENZER, Richard
DETHYRE par Olivier MAGUET, Thomas HOURLIER par Jacky
PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA par Anne
COLLINOT

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara
LOUCHART

Absents:

**ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE CCAVM DIAGNOSTIC RADON -
(D 2024 048)**

Dans le cadre de sa stratégie de mutualisation, le Maire explique que la Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN (CCAVM) propose d'organiser un groupement de commandes pour lancer une consultation pour les communes concernées par le diagnostic « radon » pour leurs bâtiments communaux recevant du public. Après avoir exposé la réglementation en vigueur en matière de gestion du risque lié au radon, le Maire propose au Conseil Municipal de rejoindre la démarche mutualisée relative au diagnostic « radon » portée par la CCAVM.

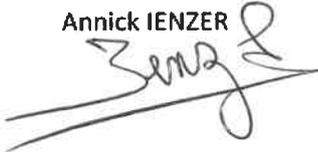
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, DÉCIDE de réaliser le diagnostic « radon » pour tous les bâtiments communaux recevant du public, DÉCIDE d'adhérer au Groupement de commandes pour la consultation susvisée portée par la CCAVM, AUTORISE le Maire à signer la convention dudit Groupement de commandes avec la CCAVM, AUTORISE le Maire à signer le marché avec le prestataire qui sera proposé et retenu par la CCAVM ou tout autre document pour réaliser le diagnostic « radon » pour tous les bâtiments communaux recevant du public.

AUTORISE le Maire à signer tout autre document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance

Annick IENZER



Le Maire

Olivier MAGUET

